

Natura 2000

Les vallées de la Leyre

*un capital naturel commun
à préserver et à valoriser*



Le site des vallées de la Leyre

Vallées préservées ayant conservé leur caractère naturel, elles se caractérisent par cinq grands types de milieux, hébergeant une grande diversité d'espèces.

La rivière et ses affluents forment l'épine dorsale des vallées : le respect de leur fonctionnement hydraulique constitue l'étape préalable à toute autre action.

La forêt galerie, zone de transition entre la rivière et la pinède ou les zones agricoles, structure le paysage et joue des rôles écologiques de premier ordre : régulation et épuration des eaux, maintien des berges mais aussi protection sanitaire de la forêt de pins... Chauves-souris, oiseaux, insectes, amphibiens y trouvent nourriture et abri.



Milieux ouverts au sein de la forêt galerie, **les prairies inondables** de la vallée abritent une flore et une faune spécifiques : on y trouve notamment des papillons rares à l'échelle européenne.

En arrivant au bassin d'Arcachon, la Leyre se transforme en un chevelu de bras formant un delta : les plaines du Teich se différencient des prairies précédentes notamment par la salinité du milieu.

Les **tourbières**, constituées d'une importante accumulation de matière végétale, abritent des espèces très particulières, comme les Droséras, plantes carnivores, ou des Sphaignes, mousses acidifiantes.

Enfin, lorsque le lit de la Leyre s'élargit et que l'eau, ralentie et peu profonde, se réchauffe pour former des **marais**, la profusion végétale permet une grande diversité animale : libellules, poissons côtoient cistude, loutres et visons.



Qu'est-ce que Natura 2000 ?

La Directive Habitats a été adoptée en 1992 par tous les pays de l'Union européenne. Elle vise à créer un réseau (Natura 2000) de sites préservés, représentatifs de l'ensemble des milieux naturels existants en Europe.

L'intégration de la Leyre dans ce réseau marque la **reconnaissance** de la qualité et de la **richesse** naturelle de ce milieu qui abrite une faune et une flore rares.

La mise en oeuvre de Natura 2000 sur la vallée de la Leyre a reposé sur une large **concertation** entre les représentants des acteurs locaux (sylviculteurs, agriculteurs, élus, chasseurs, pêcheurs, prestataires touristiques...).

Le **document d'objectifs** (ou docob), fruit de ce dialogue, propose des actions de gestion, adaptées aux réalités locales et aidées financièrement par l'Etat et l'Europe.

Basées sur le volontariat, elles se déclinent en aides contractuelles ou préconisations de gestion et des rappels de la réglementation existante (voir au dos). D'autres actions, qui ne concernent pas directement les propriétaires, prévoient d'améliorer les connaissances scientifiques et de mettre en cohérence les politiques publiques.

Deux niveaux d'**adhésion individuelle** à la démarche sont possibles pour les propriétaires / gestionnaires :

● **des chartes Natura 2000**

L'adhésion à une charte implique de continuer à mettre en oeuvre de bonnes pratiques de gestion. Peu contraignant, ce type d'engagement ouvre droit à une exonération de la taxe sur le foncier non bâti.

Le docob prévoit 5 chartes différentes, une adaptée à chaque milieu caractéristique de la vallée : forêt galerie, cours d'eau et fossés, milieux tourbeux, prairies et plans d'eau.

● **des contrats Natura 2000**

D'une durée de 5 ans (ou 15 ans pour la forêt), le contrat permet aux signataires d'être rémunérés pour les travaux et les services rendus à la collectivité. Il définit précisément les tâches à accomplir pour conserver les habitats naturels et les espèces qui ont motivé la création du site. Il établit également les modalités de rémunération (subvention aux investissements, aide annuelle à l'hectare...). Il peut prendre la forme d'une mesure agri-environnementale pour les terrains agricoles.

Les objectifs de la démarche

Les actions de gestion listées dans le docob et pouvant faire l'objet d'un contrat visent plusieurs objectifs :

- ❖ **La conservation du corridor feuillu**
 - reconversion des plantations de pins en feuillus après coupe rase
 - conversion expérimentale de taillis en futaie en aulnaie
- ❖ **La conservation ou la restauration des prairies**
 - gestion extensive par fauche et/ou pâturage
 - ouverture de parcelles embroussaillées
 - gestion des berges des fossés
 - piégeage du ragondin
- ❖ **La conservation et la restauration des milieux tourbeux**
 - entretien de la périphérie des tourbières par pâturage ou fauche
 - élimination des rejets ligneux dans les tourbières
- ❖ **La conservation et la restauration des plans d'eau et marais**
 - lutte contre la progression des ligneux
 - entretien des bras morts
 - mise en défens
- ❖ **La préservation des espèces et des habitats naturels** d'intérêt patrimonial majeur :
 - remplacement de l'emploi des pièges tuants dans la lutte contre les ragondins
 - contrôle du Vison d'Amérique.

Concrètement...

Tous les **titulaires de droits** réels ou personnels sur des terrains inclus dans le site peuvent bénéficier d'aides. Le **Parc naturel régional des Landes de Gascogne**, animateur du docob, soutient les propriétaires volontaires : il établit au besoin le diagnostic écologique des parcelles, informe et aide les contractants à constituer leur dossier...

Si vous êtes intéressés, n'hésitez pas à contacter l'animateur Natura 2000

Maison du Parc

33 route de Bayonne 33830 BELIN BELIET

Tél. : 05 57 71 99 99

info@parc-landes-de-gascogne.fr

